

Procès-verbal du 15/09/2017
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Collanges s'est réuni en séance ordinaire le 15 septembre 2017 à la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 09 septembre 2017.

Etaient présents :

BONNET Lucette, DEZENDRE Coralie, LAURAIN Alexandre, MONNET Nicole, PINTE Emmanuel, TERRASSE Bernard.

Etaient absents non représentés :

MICHON Adrien excusé

Madame le Maire ouvre la séance à 20h39 et constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Alexandre LAURAIN

Approbation du compte rendu du 07/07/2017

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la Séance du Conseil Municipal du 07/07/2017.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 07 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1- API : transfert de charges rapport de la CLECT
- 2- SIEG désignation des délégués du Secteur Intercommunal d'Energie d'Issoire
- 3- Indemnité du Maire et des adjoints
- 4- Désignation des délégués au sein des commissions communales
- 5- Désignation des délégués au sein des EPCI
- 6- Questions diverses

- 1- API : transfert de charges rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Madame le Maire rappelle la délibération du 28/06/2017 prise par Agglo Pays d'Issoire le conseil valide le rapport de l'Agglo Pays d'Issoire.

- 2- SIEG : désignation des délégués du Secteur Intercommunal d'Energie d'Issoire

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 7 juillet 2017, Monsieur PINTE Emmanuel et Monsieur MICHON Adrien ont été nommés délégués titulaire et suppléant du SIEG.

Le conseil décide à l'unanimité de désigner M PINTE Emmanuel délégué titulaire et M MICHON Adrien délégué suppléant du Secteur Intercommunal d'Energie d'Issoire.

3- Indemnité du Maire et des adjoints

Madame le Maire reprend, vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et après contacte auprès de la sous préfecture, l'indemnité du Maire est obligatoire. Elle correspond à 17% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le conseil décide à l'unanimité de voter pour l'indemnité du Maire.

Madame le Maire informe le conseil que l'indemnité des adjoints n'est pas obligatoire. Les adjoints, Monsieur PINTE Emmanuel et Madame MONNET Nicole décident de ne pas prendre l'indemnité.

4- Désignation des délégués au sein des commissions communales

Madame le Maire informe le conseil que, suite à la démission de trois conseillers, le conseil se doit de remplacer les délégués titulaires et suppléants au sein des différentes commissions communales :

Appels d'offres :

- ▶ Titulaires : PINTE Emmanuel TERRASSE Bernard MICHON Adrien
- ▶ Suppléants : LAURAIN Alexandre MONNET Nicole BONNET Lucette

Travaux :

- ▶ Membres : PINTE Emmanuel TERRASSE Bernard MICHON Adrien BONNET Lucette
- ▶ Consultants : QUEFELEC François MARCHAT Sébastien

Finances :

- ▶ Membres : DEZENDRE Coralie LAURAIN Alexandre PINTE Emmanuel BONNET Lucette
- ▶ Consultants : DUMAZEDIER Bernard

Colles :

- ▶ Titulaire : MONNET Nicole
- ▶ Suppléant : BONNET Lucette

Cérémonies, culture, loisirs, nature :

- ▶ Membres : BONNET Lucette DEZENDRE Coralie MONNET Nicole PINTE Emmanuel
- ▶ Consultant : MAREUGE Bernard

Communication :

- ▶ Titulaires : MICHON Adrien PINTE Emmanuel
- ▶ Suppléants : DEZENDRE Coralie MONNET Nicole

Le conseil vote à l'unanimité les délégués au sein des commissions communales.

5- Désignation des délégués au sein des EPCI

IEG :

- ▶ Titulaires : PINTE Emmanuel
- ▶ Suppléant : MICHON Adrien

ictom :

- ▶ Titulaire : MONNET Nicole
- ▶ Suppléant : PINTE Emmanuel

ivom :

- ▶ Membres : LAURAIN Alexandre MICHON Adrien

Objet PF SMAFF :

► Titulaire : MICHON Adrien

► Suppléant : DEZENDRE Coralie

Objet Défense armée :

► Membre : LAURAIN Alexandre

Le conseil vote à l'unanimité les délégués au sein des EPCI.

6- Questions diverses

Station d'épuration :

Madame le Maire annonce que la pompe « manquante » pour la station d'épuration est commandée. De plus, il a été effectué une demande de devis détaillé à Praxy pour vider le désableur, nettoyer les canalisations d'eau pluviales et les eaux usées.

Sictom :

Madame le Maire nous informe qu'un technicien du Sictom s'est déplacé pour constater que le conteneur à verre était cassé, il sera donc changé très prochainement. De plus nous pouvons bénéficier gratuitement d'un deuxième conteneur début d'année 2018, nous soulevons la question de l'emplacement ? sécurité ? consulter les villageois

Madame le Maire informe également qu'une benne à encombrants sera à disposition à partir du 16 novembre 2017. Une proposition de vider le local des pompiers est soumise aux villageois.

Décharge :

L'aménagement d'un terrain de pétanque à la décharge est envisagé ?

Cimetière :

Monsieur PRADIER a proposé de céder sa concession numéro 47 pour pouvoir réaliser l'ouverture d'un passage entre les deux cimetières.

Communication :

Le site internet de Collanges (Collanges.fr) est en ligne à ce jour.

Contrat employé communal :

Madame le Maire explique que le renouvellement des contrats CAE est très restreint, qu'il y a un impact sur le contrat de Monsieur Duprat, employé communal. Madame MONNET Nicole fait part qu'un courrier a été adressé à la préfecture ainsi qu'à Pôle Emploi, nous sommes dans l'attente de validation du préfet.

Madame le Maire informe que le pied du panneau de « Collanges » va être changé .

Les miroirs prévus lors d'un précédent conseil seront commandés prochainement.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h15.